



Lettre ouverte de la FSU Aquitaine au recteur

Vous avez écrit un courrier à destination des parents d'élèves le 25 novembre 2014, **de nombreux collègues se sont sentis méprisés** à travers les propos que vous avez tenus. Vous affirmez que beaucoup de « fausses informations » sont diffusées pour inquiéter, laissant croire que ces « fausses informations » seraient véhiculées par les enseignants. La situation est tout autre, **les inquiétudes des collègues et des usagers du service public d'éducation proviennent de l'absence d'informations fiables et du manque de transparence autour de ce dossier.**

Vous affirmez que la nouvelle carte sera « plus équitable » alors que **les indicateurs proposés comprennent de nombreux biais statistiques et ne traduisent pas la réalité sociale, économique et géographique de notre académie.**

Vous affirmez que « les professeurs bénéficieront d'une amélioration de leurs conditions de travail », faut-il **encore qu'il y ait des engagements fermes sur les effectifs dans les classes de ces nouveaux réseaux. Vous avez, jusqu'à présent, toujours refusé de vous engager sur ces effectifs.**

Vous faites référence à « un contrat académique de priorité éducative », contrat que vous n'avez jamais évoqué lors du premier groupe de travail sur l'éducation prioritaire. En revanche vous ne vous engagez toujours pas sur la nature du dispositif de sortie progressive de l'éducation prioritaire. **La seule information que vous avez bien voulu confirmer c'est le fait que cette réforme se fera à moyens constants et qu'elle sera principalement pédagogique.**

Nous ne pouvons qu'en conclure que les moyens qui seront accordés aux nouveaux réseaux et aux collèges qui sortiront des réseaux ne pourront être financés que par ponction sur les enveloppes accordées aux autres établissements de l'académie.

Lors du premier groupe de travail, les représentants de la FSU vous ont fait part de leurs inquiétudes et vous on dit clairement que les propos tenus par l'administration n'étaient pas de nature à rassurer les personnels. **Nous vous demandons solennellement d'entendre les revendications de ces personnels et d'octroyer à l'éducation prioritaire les moyens permettant à l'école de rester « équitable et performante ».**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'assurance de nos sentiments dévoués au Service Public d'Education.